Caisse de Pension Hewlett-Packard Plus Pensionskasse Hewlett-Packard Plus Pension Fund Hewlett-Packard Plus



# Rapport Annuel 2023



# Rapport d'activité 2023

Chers membres de notre caisse de pension

Le conseil de fondation a le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2023. Après une année 2022 difficile en termes de placements, nous pouvons heureusement nous réjouir d'un exercice 2023 solide. Contrairement à l'année précédente, celle-ci a connu une évolution globalement positive. Malgré les quelques incertitudes de nature géopolitique et économique, certains secteurs du marché ont évolué de manière très positive tout au long de l'année, ce qui a permis à notre caisse de pension de trouver l'équilibre.

Nous avons pu réaliser une performance solide de 4,4 % sur nos placements, et ce malgré une stratégie de placement qui exige une propension au risque plus faible en raison de la part élevée de retraités au sein de notre caisse. Grâce aux bons résultats des placements, le taux de couverture de la caisse de pension Hewlett-Packard Plus, y compris celui des entreprises affiliées, s'est amélioré pour atteindre 116,6 % fin 2023.

Grâce à un taux de couverture plus élevé et à une réserve de fluctuation de valeurs presque entièrement constituée, le conseil de fondation a obtenu la marge de manœuvre nécessaire pour rémunérer les capitaux d'épargne des actifs après une année de perte en 2022 et également d'en faire bénéficier la part des retraités via l'octroi d'un bonus.

Outre les thèmes centraux de la gestion de fortune et celle de la caisse de pension au moyen des paramètres clés centraux (tels que le taux d'intérêt technique, le taux de conversion, la réserve de fluctuation de valeur, etc.), l'année 2023 a été marquée par plusieurs autres activités et changements d'importance.

Ainsi, des adaptations réglementaires ont été nécessaires en raison de la réforme de l'AVS 2021. Le conseil de fondation a décidé de procéder à quelques adaptations du règlement en faveur des assurés. Mais en raison de directives réglementaires, nous avons également été contraints de supprimer la possibilité de "rente différée". Cette option ne sera plus autorisée à partir du 1.1.2024. Cela ne change rien pour les rentes différées existantes.

D'un point de vue organisationnel, deux changements importants sont à signaler. A la demande de Kurt Brütsch, la recherche d'un successeur a été initiée afin qu'il puisse transmettre la présidence du conseil de fondation. Kurt Brütsch a été membre du conseil de fondation pendant plus de 20 ans et occupe la fonction de président depuis un peu plus de 11 ans. Il a assumé cette fonction avec un grand enthousiasme et un engagement inépuisable. Il connaît tout simplement "chaque coin et chaque recoin" de la caisse de pension et de l'immensité de ses chiffres sous-jacents. Arthur Huber a été élu président du conseil de fondation en tant que membre en exercice à partir du 1er janvier 2024. Kurt Brütsch reste membre du conseil de fondation en tant que représentant de l'employeur, ce qui lui permet notamment d'assurer une transmission sans heurts de la fonction et des activités au nouveau président Arthur Huber.

Par ailleurs, Franziska Schertenleib a repris la direction de notre caisse de pension succédant à Rolf Wehrli au début de l'année 2024. Rolf Wehrli a quitté Assepro Prévoyance SA fin janvier 2024 pour relever un nouveau défi professionnel.

Un grand et chaleureux merci à Kurt Brütsch et Rolf Wehrli pour leur engagement et leur dévouement à notre caisse de pension dans leurs fonctions respectives.

Arthur Huber, président du conseil de fondation Franziska Schertenleib, secrétaire générale

### Bilan au 31 décembre 2023

Le tableau ci-dessous présente les principales valeurs du bilan et les chiffres clés de l'année 2023, ainsi qu'une comparaison sur 5 ans.

Le taux de couverture est à 116,6 % et les réserves de fluctuation de valeur ont pu être accumulées à 92 % de la valeur cible. Cela a permis au conseil de fondation de verser à nouveau un taux d'intérêt plus élevé sur les avoirs d'épargne après les restrictions de 2022. Les attentes de rendement légèrement plus élevées sur les marchés financiers ont également joué un rôle de soutien.

En ce qui concerne la fortune totale, le tableau ci-dessous montre des variations descendantes importantes et ce pour les raisons suivantes.

Fin 2021, l'entité affiliée DXC a quitté notre caisse et ses capitaux sont sortis, ce qui a entraîné une nette réduction de la fortune totale par rapport à 2020.

En 2022, la diminution de la fortune est essentiellement liée aux résultats des marchés financiers causant une performance négative sur la fortune totale.

Bilan comperatif sur 5 ans en mio CHF	2023	2022	2021	2020	2019
Total de l'actif	1'170	1'166	1'349	1'670	1'646
Dettes et réserve de contributions de l'employeur	-10	-4	-9	-18	-19
Total de l'actif net	1'160	1'162	1'340	1'652	1'627
Capital de prévoyance assurés actifs	190	188	197	382	405
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	695	710	737	827	809
Provisions techniques	110	114	140	177	133
Capitaux de prévoyance	995	1'012	1'074	1'386	1'348
Réserve de fluctuations de valeurs	165	150	266	266	280
Degré de couverture art 44 OPP2	116.6%	114.8%	124.8%	119.2%	120.8%
Performance (net de l'impôt à la source et coûts)	4.4%	-10.4%	6.8%	5.2%	12.7%

# Aperçu des entreprises affiliées au 31 décembre 2023

Toutes les affiliations ont un taux de couverture supérieur à 100 %, avec un taux d'intérêt technique de 1,0 % pour l'affiliation HPE et de 2,0 % pour Hemmersbach et Microfocus, dont la part d'assurés actifs est nettement plus élevée pour celles-ci. Plus le taux d'intérêt technique est bas, plus le capital de couverture requis avec les réserves techniques nécessaires pour les retraités est élevé.

Le taux d'intérêt technique est comparé aux taux d'intérêt bancaires attendus à long terme et aux obligations de la Confédération à 10 ans et, compte tenu des engagements (identification de la part du capital des bénéficiaires de rentes par rapport aux engagements totaux), il est régulièrement contrôlé et adapté si nécessaire. C'est la raison pour laquelle le taux technique a été relevé à 2 % en 2023 pour les deux affiliations Hemmersbach et Microfocus, dont le rapport entre assurés actifs et bénéficiaires de rentes est nettement meilleur.

Bilan par affiliation au 31.12.2022 en mio CHF	HPE	Hemmers- bach	Entco Microfocus	Total
Total de l'actif (y inclus réserve de l'employeur)	1'136.7	17.9	15.7	1'170.3
Dettes à court-terme et créanciers	-9.3	0.0	-0.1	-9.4
Réserve de contributions de l'employeur	-0.9	0.0	-0.2	-1.0
Total de l'actif net	1'126.6	17.9	15.4	1'159.9
Actif net en % du total de la Caisse de Pension	97.13%	1.54%	1.33%	100%
Capital de prévoyance assurés actifs	171.9	7.8	10.1	189.8
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	684.3	6.6	3.7	694.7
Provisions techniques	109.7	0.1	0.5	110.4
Capitaux de prévoyance	966.0	14.6	14.3	994.9
Réserve de fluctuations de valeurs	160.6	3.3	1.1	165.0
Degré de couverture art 44 OPP2	116.6%	122.4%	107.5%	116.6%
Taux d'escompte du capital de retraités	1.00%	2.00%	2.00%	1.01%
Intérêts aux assurés actifs	4.50%	4.50%	2.25%	

# Évolution du nombre d'assurés

Lors du placement de la fortune de la caisse de pension, la garantie à long terme des prestations est toujours au premier plan. Il faut tenir compte de la capacité de risque concrète de la caisse, c'est-à-dire de sa situation financière effective ainsi que de la structure et de l'évolution probable de son effectif d'assurés.

Le tableau ci-dessous montre la structure des assurés actifs et des retraités dans leur ensemble et sa répartition entre les différentes affiliations. Fin 2023, le nombre d'affiliés, sans compter les rentes d'enfants, s'élève à 1'175. La part des bénéficiaires de rentes, toujours sans les rentes d'enfants, est de 840, soit 71 %. Nous sommes donc fondamentalement une caisse axée sur les bénéficiaires de rentes, ce qui implique des exigences correspondantes pour la stratégie de placement.

Vue d'ensemble des membres et de leur appartenance à l'affiliation

Membres actifs	HPE	+/-	Hemmers-	+/-	MFC	+/-	Total	
Debut de l'année 1.1.2023	313		bach 17		21		351	
Affiliations	16				3		19	
Démissions	-22				-2		-24	
Départs à la retraite	-9		-1		_		-10	
Décès	-1						-1	
Fin d'année 31.12.2023	297	-16	16	-1	22	1	335	-16
Retraités	HPE	+/-	Hemmers- bach	+/-	MFC	+/-	Total	
Debut de l'année 1.1.2023	851		7		4		862	
Changement net	3				1		4	
Fin d'année 31.12.2023	854	3	7		5	1	866	4
dont:								
Retraités	685	4	7		3		695	4
Invalides	12	-1					12	-1
Veuves et veufs, rente suite divorce	132	4			1	1	133	5
Enfants, orphelins	25	-4			1		26	-4
Total assurés par affiliation	1′151	-13	23	-1	27	2	1′201	-12

# Rémunération des capitaux d'épargne en 2023

Après une année 2022 déficitaire en termes de placements, au cours de laquelle les possibilités de rémunération des capitaux d'épargne étaient très limitées, l'année 2023 a de nouveau connu une évolution réjouissante. Grâce aux bons résultats des placements, la réserve de fluctuation de valeur a pu être presque entièrement reconstituée et le taux de couverture s'est amélioré. Cela a permis une rémunération des capitaux d'épargne des assurés actifs supérieure à la moyenne à long terme et un versement d'un bonus aux retraités (rentes de vieillesse, de conjoint et d'invalidité).

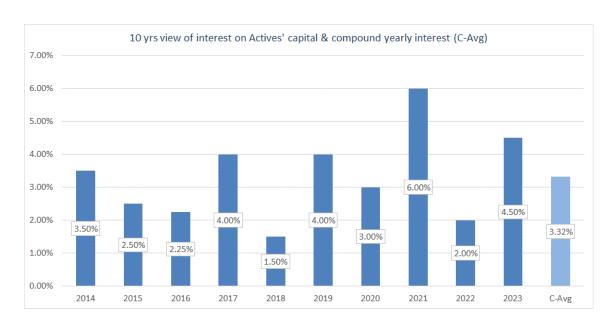
En tant que caisse de pension avec trois affiliations HPE, Hemmersbach et Microfocus (cette dernière a été reprise par l'entreprise OpenText en 2023), nous gérons les affiliations dans une considération financière séparée avec un taux de couverture individuel.

En raison d'une stratégie de placement autrefois différente, le taux de couverture de l'affiliation Microfocus/OpenText se situe à un niveau nettement inférieur à celui de HPE et de Hemmersbach. Cet effet peut notamment être renforcé par le moment où des capitaux importants sont retirés ou ajoutés dans le cycle de placement. C'est pourquoi le conseil de fondation a décidé de traiter séparément cette affiliation pour l'année 2023 avec un taux d'intérêt et un bonus plus bas. Il convient toutefois de mentionner que ce taux d'intérêt est toujours supérieur à la moyenne du marché.

Pour les affiliations HPE et Hemmersbach, les avoirs d'épargne des actifs ont été rémunérés à 4,5 % et pour l'affiliation Microfocus/OpenText à 2,25 %.

Compte tenu des conditions actuelles du marché, nous visons à long terme un taux d'intérêt moyen de 3 %. Ce taux dépend toutefois aussi de l'évolution du marché à long terme, c'est-à-dire de l'inflation et du niveau général des taux d'intérêt. Ces dernières années, nous avons connu une situation particulière en ce qui concerne ces deux facteurs d'influence, d'abord avec la longue phase de taux d'intérêt négatifs, puis avec des valeurs d'inflation inhabituellement élevées.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la rémunération des avoirs d'épargne des actifs ainsi que l'intérêt moyen cumulé par an (compound average) sur les 10 dernières années.



Nous attirons également votre attention sur la possibilité d'effectuer des rachats dans la caisse de pension. Le montant maximal possible en cas de retraite ordinaire est indiqué sur le certificat d'assurance. Il est en outre possible de verser des rachats pour une retraite anticipée et une rente transitoire AVS. Dans chaque cas concret, les rachats maximums possibles sont calculés individuellement par AVADIS Prévoyance SA.

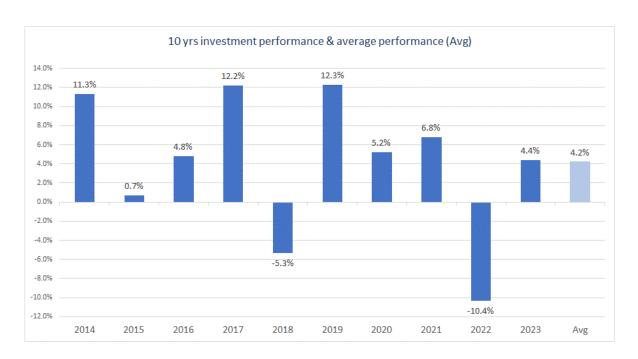
# Performance des placements en 2023

Avec un rendement de 4,4 % en 2023, nous nous situons au-dessus de la moyenne annualisée cumulée sur de 3,95% sur 10 ans, ce qui est légèrement supérieure au rendement escompté sur la base de notre stratégie de placement. Le rendement théorique est d'environ 1,5 %. Sur le long terme, nous souhaitons si possible rémunérer les capitaux d'épargne de nos assurés actifs à un taux supérieur de 2 % à 3 % aux taux d'intérêt actuels. Cet objectif a jusqu'à présent incité le conseil de fondation à maintenir une part d'actions de 30 %.

En 2023, cette part stratégique d'actions a contribué à hauteur de 71 % au rendement total et la part d'obligations de 42 % à 43 %. Malheureusement, nous avons subi des pertes dans les fonds immobiliers globaux d'UBS et du Credit Suisse en raison des ajustements des taux d'intérêt. Nous avons également subi une perte sur les Insurance Linked Securities (ILS) dans l'un des fonds (Life) - les ILS "classiques" (Catastrophe ou Cat-Bonds en abrégé) ont en revanche été clairement positifs.

Néanmoins, nous sommes globalement satisfaits de la performance 2023. Elle nous a permis d'augmenter les réserves de fluctuation de valeur de 15,3 millions de francs.

# Evolution à long terme de la performance des placements

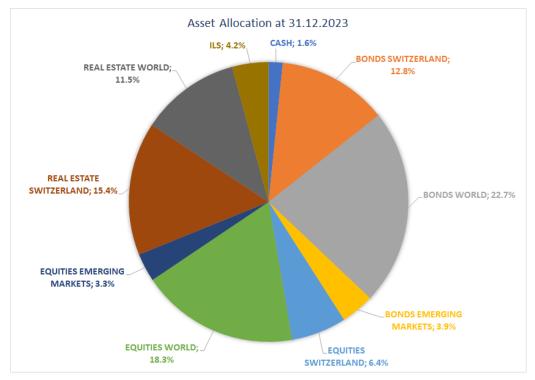


# Stratégie de placement pour l'avenir

Tous les 3 à 4 ans, une analyse (étude Asset Liability Management) est réalisée afin de vérifier la stratégie de placement et de l'adapter aux nouvelles circonstances. Cette analyse est actuellement en cours et les premiers résultats sont disponibles.

Il est peu probable qu'il y ait de grands changements, car la capacité de risque de notre caisse de pension est limitée par le capital de couverture des rentes plus élevé. Dans l'ensemble, nous nous en tiendrons probablement à environ 30 % d'actions et à 40 % à 50 % de la catégorie stratégique "Fixed Income" (obligations et liquidités). L'immobilier devrait être fixé à environ 20 % (une réduction par rapport à la situation actuelle). Et pour garantir la "dé-corrélation" avec les marchés, au moins sur une partie, nous continuerons à maintenir environ 4 % d'ILS.

# Répartition de la fortune par catégorie de placement



# Frais de gestion de la fortune / frais administratifs 2023

Les frais de gestion de la fortune se sont élevés à 0,57 % de la fortune gérée. Ils sont donc identiques aux frais de gestion de fortune de l'année précédente.

Les frais administratifs généraux sont en hausse avec CHF 670'070 pour l'année 2023 par rapport aux CHF 557'800 de l'année précédente. Par personne assurée, cela représente une augmentation de CHF 98 à CHF 558 par rapport à l'année précédente. Différentes raisons ont conduit à l'augmentation des frais administratifs en 2023 : le conseil externe ainsi que les dépenses d'introduction en rapport avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des données à partir du 1.9.2023, des dépenses supplémentaires dues au transfert des tâches opérationnelles en rapport avec le changement de la présidence du conseil de fondation et également aux nombres élevés de cas de prévoyance spéciaux et de conseils de nos membres, qui nécessitent beaucoup de temps et de connaissances techniques. Néanmoins, il est important pour nous de continuer à fournir à nos membres des prestations de haut niveau qui vont au-delà d'un traitement purement administratif. En même temps, nous nous efforçons clairement de garder le contrôle des coûts et de les optimiser partout où cela est possible.

Les frais généraux d'administration couvrent les frais d'AVADIS Prévoyance SA, notre prestataire de services pour la gestion administrative, l'expert en caisses de pension WTW, l'organe de révision (Balmer Etienne) ainsi que les frais des autorités de surveillance, du Conseil de fondation et des tâches d'administration et de gestion par ASSEPRO Prévoyance SA.

# Développement durable (ESG)

Nous n'avons pas encore défini de directives ESG concrètes pour notre caisse de pension, mais notre règlement d'investissement contient depuis 2021 des principes généraux pour les investissements ESG. De plus, nous sommes membres de la Fondation Ethos depuis des années et participons aux Ethos Engagement Pools pour les actions suisses et mondiales.

Les caisses de pension ne sont pas encore tenues d'établir un rapport ESG tel qu'il est exigé dans les entreprises. L'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) a toutefois émis des

recommandations à ce sujet, que de nombreuses grandes caisses de pension sont en train d'adopter et d'introduire progressivement. Nous aborderons le thème de la définition des directives ESG et du reporting au cours du deuxième semestre 2024.

Comme exemple concret de la mise en œuvre des critères ESG, nous avons procédé en 2023 à un changement dans les placements de la fortune, pour lequel l'orientation ESG du fonds était l'un des critères essentiels. Il concerne l'investissement dans un fonds d'actions Swiss Small & Mid Caps, qui est géré selon les directives d'Ethos et qui remplit donc dans une large mesure les critères ESG.

# Organisation

Après le départ de l'entité affiliée DXC, le conseil de fondation ne comptait en 2022 que quatre membres - tous de Hewlett Packard Enterprise - étant donné que cette affiliation représente plus de 95 % des actifs et des membres. Au 1er janvier 2023, le conseil de fondation a été élargi par deux nouveaux membres élus, ce qui porte le nombre total de membres à six. Du point de vue de la gouvernance, ce nombre nous semble plus approprié à la taille de la caisse.

# Représentants des employés

Babaci Nabil HPE CH, Genève (nouveau à partir du 1.1.2023)

Gerber Philippe HPE CH, Berne Gigante Gianluca HPE CH, Zurich

# Représentants des employeurs

Brütsch Kurt HPE CH (président jusqu'au 31.12.2023 ; membre à partir du 1.1.2024)
Huber Arthur HPE CH, Zurich (nouveau à partir du 1.1.2023, président à partir du 1.1.2024)

Mondon Katrin HPE CH, Zurich

#### Représentant des retraités

#### Rychener Peter

#### Directeur/trice

Rolf Wehrli, ASSEPRO Prévoyance SA, Zurich (jusqu'au 31.1.2023) Franziska Schertenleib, ASSEPRO Prévoyance SA, Zurich (à partir du 1.2.2024)

Tél. 058 590 46 61 / Email : f.schertenleib@pensionplus.ch

#### Comité de placement

Ivana Reiss, Kurt Brütsch, Philippe Gerber, Arthur Huber, Peter Rychener

#### Administration

AVADIS Prévoyance SA, Caisse de pension Hewlett-Packard Plus Zollstrasse 42, 8005 Zurich

Tél.: 058 585 33 99 (D/E/F) / Email: hp@avadis.ch

Pour les retraités : Tél. : 058 585 13 34 / Email : leistungsdienst@avadis.ch

#### Organe de révision

Balmer Etienne AG, Ueli Christen

#### Expert

WTW (Willis Towers Watson), Ileana Christodorescu

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site web <u>www.pensionplus.ch</u> en français, allemand et anglais. Aucun mot de passe n'est nécessaire pour y accéder.

Vous pouvez également nous contacter par e-mail à l'adresse <u>info@pensionplus.ch</u>

# Annexe: Bilan et compte d'exploitation (en 1'000 CHF)

Bilan	31.12.2923	31.12.2022
	KCHF	KCHF
Liquidités	18'925	35'979
Débiteurs	1'280	2'296
Obligations	460'006	439'249
Actions	326'921	310'576
Alternative	49'295	51'486
Fonds immobiliers	315'174	328'331
Total Actifs	1'171'601	1'167'917
Créanciers	6'665	4'841
Passifs transitoires	4'047	538
Réserve de cotisations de l'employeur	1'035	980
Réserve de cotisations de l'employeur avec renonciation		
Capitaux de prévoyance des actifs	189'810	187'906
Capitaux de prévoyance des rentiers	694'698	710'455
Provisions techniques	110'379	113'623
Réserve pour fluctuations de valeurs / (découvert)	164'967	149'574
Fonds libres		
Total Passifs	1'171'601	1'167'917

Compte d'exploition	2023	2022
	KCHF	KCHF
Cotisations employés	5'404	5'543
Cotisations employeurs	6'248	6'420
Primes uniques et rachats	3'354	6'233
Cotisation employeur spéciale	6'172	6'579
Utilisation réserve de cotisations de l'employeur	-6'116	-6'349
Apports de libre passage	4'994	3'544
Rentes et prestations en capital	-53'070	-52'678
Extra-regulatory benefits (adapting pensions)	-3'784	-3
Prestations de sortie	-11'608	-8'581
Prestations de sortie Entserv / DXC		
Dissolution/attribution capital de prévoyance des actifs	5'922	12'703
Dissolution/attribution capital de prévoyance des rentiers	15'757	26'283
Dissolution/attribution provisions technique	3'244	26'713
Intérêts des capitaux de prévoyance des actifs	-7'825	-3'709
Dissolution/attribution réserve de cotisations de l'employeur	-55	-204
Dissolution/attribution réserve de cotisations de l'employeur avec renonciation		
Dépenses assurances	-1'305	-24
Résultat net des placements	48'734	-138'497
Autres produits, autres (charges)	1	213
Frais d'administration	-670	-558
Excédent des produits / charges avant attribution / (dissolution) réserve de fluctuations de valeurs	15'394	-116'372
Réserve pour fluctuations de valeurs / (découvert) 1.1	149'573	265'945
Attribution / (dissolution) réserve de fluctuations de valeurs	15'394	-116'372
Réserve pour fluctuations de valeurs / (découvert) 31.12	164'967	149'573

Rapport Annuel 2023